

8426/25 ADD 1

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 19 mai 2025

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 19 mai 2025

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Annexe au RÈGLEMENT DU CONSEIL modifiant le règlement (UE) 2024/2642
concernant des mesures restrictives eu égard aux activités déstabilisatrices menées par
la Russie**

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes